

DÉPARTEMENTS.

BASSES-PYRÉNÉES (PAU). — Une horrible catastrophe est venue jeter notre ville dans la consternation, mercredi dernier, à quatre heures et demie du soir. Une maison à trois étages, en construction, appartenant à M. Larroy, maréchal-ferrant, rue Serviez, s'est écroulée tout à coup, avec un fracas épouvantable, entraînant dans sa chute tous les ouvriers qui travaillaient au dernier étage et sur la toiture. Les diverses autorités de la ville, le clergé de Saint-Jacques, le commandant et le capitaine de gendarmerie, des officiers de la garnison sont successivement arrivés sur les lieux et ont organisé le sauvetage des infortunés qui se trouvaient sous les décombres. L'émotion était d'autant plus grande dans le public qu'on ignorait au début le nombre des personnes enfoncées, et que, par conséquent, on s'en exagérait encore le chiffre, qui n'est que trop considérable. Malgré de nouveaux écroulements, les travaux de sauvetage ont été poussés avec la plus grande activité sous les yeux de M. d'Egny, secrétaire-général, remplissant les fonctions de préfet, et de M. le maire et avec le concours courageux de M. Voisin, ingénieur de l'arrondissement, accouru un des premiers sur les lieux. Ce n'est qu'après plusieurs heures qu'on est parvenu à découvrir toutes les victimes, sauf une, le nommé Pierre Bellocq, manoeuvre, né à Lagor, âgé de dix-neuf ans, qui a disparu et qu'on suppose enseveli sous un tel amas de débris, que la découverte de son corps n'aurait pu s'opérer qu'en exposant de nombreuses personnes à un semblable accident. Tous ces malheureux ont été transportés à l'hospice, où ils ont été l'objet des soins les plus pressés de la part des hommes de l'art et des ecclésiastiques qui venaient offrir aux mourants leur dernier ministère. Treize ouvriers travaillaient dans la maison; trois sont morts, deux sont blessés dangereusement, six sont légèrement blessés. Depuis ce malheureux événement, on n'a pas cessé de travailler pour débayer les matériaux, et découvrir le malheureux Bellocq. Le lendemain au soir 15, on n'y avait pas encore réussi. On n'a pas cessé de s'entretenir de ce funeste accident et de chercher à en découvrir la véritable cause. Une instruction a été immédiatement commencée par l'autorité judiciaire. Le cadavre de Bellocq a été enfin trouvé dans la matinée de vendredi; il était horriblement broyé. Le malheureux avait dû périr instantanément écrasé sous une avalanche de matériaux. Les obsèques de deux des personnes tuées ont eu lieu avec beaucoup de solennité, à l'église Saint-Jacques; un grand nombre de population considérable se pressait à cette triste cérémonie. A la tête du cortège, on remarquait M. le maire, M. le procureur impérial, M. le docteur Mames, conseiller municipal et chirurgien en chef de l'hospice, et M. Voisin. Les sœurs de l'hospice y avaient conduit tous leurs enfants. L'émotion a été générale durant le service; plus d'une fois les sanglots et les pleurs de l'assistance sont venus l'interrompre. Quand les corps ont été déposés en terre, M. le curé de Saint-Jacques a prononcé quelques paroles bien senties pour remercier les personnes présentes d'avoir accompagné les pauvres gens à leur dernière demeure. Il a annoncé en même temps qu'un service semblable aurait lieu le lendemain, et a prié l'assistance de vouloir bien revenir à cette douloureuse cérémonie. Le Mémorial des Pyrénées ajoute, en terminant, qu'une souscription est ouverte à Pau, dans ses bureaux, en faveur des familles des victimes. — LOIRET (GIEN). — Un triste accident est arrivé mardi dernier chez M. de Chasseval, au château de Labussière, dans l'arrondissement de Gien. M. de Chasseval avait pour cocher, depuis douze ans, le nommé Grossier, homme aisé d'ailleurs et d'une bonne conduite. Mardi, vers dix heures du matin, Grossier était dans sa chambre. Tout à coup, il ouvre la fenêtre, et voyant dans la cour le garde particulier du château, il lui crie d'une voix entrecoupée: « Adieu, Flatté, adieu, mon ami! » Au son de la voix, Flatté pressent quelque chose d'extraordinaire et monte rapidement à la chambre du cocher qu'il trouve fermée et qu'il enfonce d'un coup d'épée. Il se trouve alors en face d'un homme assis sur le bord de son lit, tenant entre ses mains un fusil dirigé contre sa poitrine, et cherchant à presser la détente avec ses doigts de pied. Flatté se jette sur lui en saisissant le fusil, le cocher résiste et veut mettre son projet de suicide à exécution. Une lutte s'engage alors entre ces deux hommes qui roulent l'un sur l'autre. Heureusement, on avait entendu le bruit, et deux domestiques s'empressèrent de monter. Le cocher fut enfin désarmé. On s'aperçut alors que ce malheureux s'était enivré avec de l'eau-de-vie. Il était ordinairement très sobre, mais depuis quelque temps il était en proie à des chagrins imaginaires, et c'était pour se donner le courage du suicide qu'il avait avalé un litre d'eau-de-vie. On essaya, à l'aide de médicaments, de le soulager, mais tout fut inutile. Les convulsions devinrent si violentes qu'au bout d'une heure il expira. ÉTRANGER. AMÉRIQUE. — On nous écrit de San-Francisco (Californie), le 5 mars 1858: « La petite ville d'Auburn vient d'être le théâtre d'une exécution sommaire à la suite d'un meurtre qui avait causé une vive agitation. « Un maçon nommé Barney Murphy avait acheté une pièce de terre à un nègre nommé Aaron Bracy, célèbre pour avoir tué plusieurs Chinois et n'avoir jamais subi une seule condamnation. Le nouvel acquéreur s'étant dirigé vers sa propriété, y trouva son vendeur qui l'entourait d'une clôture; il s'approcha du nègre et lui fit quelques observations qui irritèrent celui-ci au point qu'il saisit une pioche et porta au malheureux Murphy, derrière la tête, un coup assésé avec tant de violence que le fer du pic fracassa le crâne et pénétra de trois pouces dans la cervelle. Bracy, après avoir vu tomber sa victime, vint à Auburn se mettre entre les mains de l'autorité. On retourna avec lui sur les lieux; Murphy gisait à terre dans un état horrible, mais il n'avait point perdu connaissance. Il reçut tout desuite les soins réclamés par son état; les chirurgiens durent enlever plusieurs morceaux du crâne et une portion de la cervelle. « Cependant, le lendemain matin dès trois heures, une bande de plus de cent individus s'est assemblée devant la prison. Soupçonnant leurs intentions, le shériff sonna la cloche du Palais-de-Justice pour appeler à son aide une cinquantaine de citoyens qui lui avaient promis de venir protéger la prison en cas de besoin. Mais personne ne se présenta et le nombre de ceux qui se préparaient à forcer la geôle ne fit que s'accroître. Les députés du shériff furent saisis et gardés à vue; on s'empara également du shériff qui fit un vain appel aux bons citoyens pour l'aider à défendre les lois.

« Dix minutes après, la porte extérieure et la porte intérieure de la prison cédaient sous les coups redoublés de marteaux et de leviers, et le nègre était aux mains du peuple. On le conduisit dans la campagne, à un mille d'Auburn, et là on le pendit à dix pieds de terre à la branche d'un sapin. « Pendant le trajet, un religieux, le père Quinn, étant accouru de Sacramento pour voir Murphy à son lit de mort, essaya à différentes reprises de calmer l'irritation de la foule et de la faire renoncer à l'exécution du meurtrier. On ne l'écouta point. « Père Quinn, lui dit un homme, vous êtes respecté de tous; mais il y a beaucoup de boue ici, et Votre Révérence peut être tellement éclaboussée qu'on ne la reconnaîtrait pas. Vous feriez mieux de vous retirer. » Le bon religieux dut suivre ce conseil. « Lorsque le nègre fut pendu, il y eut un de ces tristes incidents qui accompagnent si fréquemment les exécutions précipitées. Le noeud fatal avait été ajusté sur le devant du cou, et Bracy était assis suspendu depuis plusieurs minutes, quand il s'écria: « Seigneur Dieu! Messieurs, je ne puis mourir ainsi. « On le détacha alors de l'arbre; le noeud fut ajusté de côté et sous l'oreille, et le patient fut cette fois lancé dans l'éternité. Le corps est demeuré suspendu pendant deux jours à l'arbre, le coroner attendant pour faire une enquête qu'il eût pu trouver des personnes ayant assisté à cette scène terrible, et disposées à donner des informations. Cette foule qui a pris ainsi en main l'application de la justice sommaire de Lynch se composait de mineurs et d'ouvriers amis de Murphy. L'attitude du reste de la population a prouvé qu'elle considérait comme juste le châtiement du meurtrier. « Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que Murphy n'a point succombé à ses blessures. Il s'est levé et promené. Les médecins le considèrent aujourd'hui comme hors de danger et répondent de son rétablissement. — BELGIQUE. — Une procédure grosse de péripéties et de complications est à la veille de s'entamer, si elle n'est déjà commencée, à propos de tout un enchaînement d'affaires contentieuses, dans lesquelles un chien a joué innocemment le principal rôle. Un médecin dentiste, bien connu à Bruxelles, et possesseur d'un magnifique terre-neuve non moins populaire que son maître, avait dû, pour des raisons d'intérieur, confier momentanément à un sien collègue la garde et le soin du superbe animal. Or, il advint que le collègue en question, débiteur d'un boucher de la rue Haute pour une somme assez importante, ne crut pas devoir se faire scrupule de donner à ce dernier le chien de son ami en garantie et en échange de sa créance; que le boucher ayant besoin de réalités, passa à son tour le terre-neuve à l'ordre d'un marchand de caniches et d'épagneuls; que celui-ci ne tarda pas à vendre l'animal à un riche amateur; — que l'amateur enfin, rencontré ces jours derniers par le légitime possesseur du chien, lequel s'évertuait en vain à poursuivre la piste de la victime de cette traite à outrance, se vit reprendre son achat à force ouverte et avec menace d'appel à la police. Conclusion: le dernier acquéreur a reconnu, à la suite d'une explication, le bon droit du dentiste; mais il a pris le parti d'user de son recours contre le négociant en chiens, qui exerce la même revendication à l'égard du boucher, lequel a actionné vigoureusement son peu scrupuleux débiteur, déjà poursuivi par le propriétaire du chien, du chef d'abus de confiance et de détournement de terre-neuve. Voilà, certes, une bonne fortune pour le débit du papier timbré et pour MM. les huissiers. — Il existe toujours en fabrique un temps d'arrêt entre les livraisons d'une saison et les commissions de la suivante. La COMPAGNIE LYONNAISE, en entretenant le travail, a profité de ce moment de calme pour donner des commandes considérables à des prix excessivement avantageux. Elle met en vente une seconde série de nouveautés, parmi lesquelles elle cite quelques prix qui démontrent la vérité de ce raisonnement: SOIERIES. Robes taffetas cuit, deux jupes, belle qualité, par 19 à 20 mètres à 75 fr. Taffetas cuit, écossais, 55 centimètres, à 4 fr. Taffetas cuit, écossais, grande largeur, à 5 fr. 75 FANTAISIES. Mousseline imprimée, bon teint, à 1 fr. Gazes grenadine soie, quadrillées, 60 centimètres, à 2 fr. 90. Robes anglaises laine, quadrillées, chinés, etc., à 85 c. Robes foulard imprimé, 80 centimètres, qualité extra, à 20 fr. DENTELLES. Volants noirs Chantilly, à 20 fr. Grandes pointes dito, à 165 fr. Petites pointes dito, à 80 fr. Voilettes dito, à 5 fr. 50. Volants application blanc, à 20 fr. Garnitures dito à 5 fr. Mouchoirs dito à 12 fr. CACHEMIRES DES INDES. Longs, noirs et couleurs, à 300 fr. Carrés galerie, noirs et couleurs, à 200 fr. Rayés longs et carrés, à 100 fr. CACHEMIRES FRANÇAIS. Longs, cachemire pur, à 175 fr. Carrés, galerie riche, à 40 fr. Rayés, riches, longs et carrés, à 40 fr. CHALES FANTAISIE. Grenadine soie, franges riches, à 15 fr. CONFLECTIONS. Modèles nouveaux à 30 fr. 37, boulevard des Capucines. ÉTOFFES DE SOIE. Les Magasins de nouveautés du LOUVRE viennent encore de traiter à Lyon de nouvelles affaires d'étoffes de soie d'un genre différent des précédentes, mais d'un bon marché aussi extraordinaire, qui sont mises en vente aujourd'hui.

AU COMPTANT. 3 0/0 du 22 déc. 69 40 FONDS DE LA VILLE, ETC. 3 0/0 (Emprunt) 1085 Oblig. de la Ville (Emprunt 26 millions) 1123 — Dito 1855... 1085 Emp. 50 millions... 1085 4 0/0, 22 sept. 82 — Emp. 60 millions... 403 4 1/2 0/0 de 1855... 93 25 Oblig. de la Seine... 206 25 4 1/2 0/0 (Emprunt) — Caisse hypothécaire. — Dito 1855... Palais de l'Industrie. — Act. de la Banque... 3050 Quatre canaux... 1450 Crédit foncier... 595 Canal de Bourgogne. — Société gén. mobil... 688 75 VALEURS DIVERSES. Comptoir national... 665 H. Fourn. de Monc. — FONDS ÉTRANGERS. Napl. (C. Rotsch)... 113 H. Fourn. d'Hersev. — Emp. Piém. 1856... 90 Tissus lin Maberly. — Oblig. 1853... Lin Cohin. — Esp. 30/0, Dette ext. — Dito, Dette int. — Dito, pet Coup. — Nouv. 30/0 Diff. — Rome, 3 0/0... 89 C. Parisisienne... 685 — Turquie (emp. 1854)... — Comp. Imp. d. Voit. depl. 40 — Comptoir Bonnard... 88 75 A TERME. 3 0/0... 69 30 Plus haut. Plus bas. Cours. 3 0/0 (Emprunt)... 69 45 4 1/2 0/0 1852... 93 25 4 1/2 0/0 (Emprunt)... 93 25 CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET. Paris à Orléans... 1250 — Bordeaux à la Teste... 640 — Nord... 937 50 Lyon à Genève... 640 — Chemin de l'Est (anc.) 692 50 St-Ramb. à Grenoble... — Ardennes et l'Oise... 430 — (nouv.) — Gaz. C. Parisisienne... 255 — Paris à Lyon... 807 — Société autrichienne... 693 75 Lyon à la Méditerr... 518 75 Central-Suisse... 487 50 Midi... 610 — Victor-Emmanuel... — Ouest... 610 — Ouest de la Suisse... — Gr. central de France... — CHALES FRANÇAIS, COPIE DE L'INDE. Les assortiments de châles français de la maison Fraimais et Gramagnac 32, rue Feydeau, et 82, rue Richelieu, qui sont considérables, commencent aux prix les plus bas et s'élèvent progressivement jusqu'aux plus magnifiques produits de la fabrique française: Châles longs, de 75 à 1,700 fr. Châles carrés, 50 à 800 Châles rayés longs, 80 à 500 Châles rayés carrés, 40 à 400 Châles Stella, 35 à 150 COPIE DE CHALES PERSANS. Châles rayés longs, de 50 à 75 Châles rayés carrés, 20 à 30 Affaires très exceptionnelles de châles longs, dessins riches (tout laine), à 55 De châles long (tout cachemire) (belle réduction), à 222 Et de châles longs cachemires (réduction fine), à 375 Ces châles sont vendus avec toutes les garanties désirables, et leurs dessins ne se trouvent dans aucune autre maison. Médaille de 1^e classe, Exposition universelle. — Les personnes atteintes de MAUX D'ESTOMAC ou de COLÉCISTES, celles auxquelles l'usage du café ou du chocolat ne peut convenir, trouveront dans le RACABOUT DES ARABES de Delangrenier, rue Richelieu, 26, le déjeuner le plus agréable et le plus salubre. Cet aliment est aussi très convenable aux ENFANTS et à toutes les personnes délicates ou nerveuses. — Mardi, aux Français, les Doigts de Fée. La comédie de MM. Scribe et Legouvé sera jouée par Leroux, Got, Delaunay, Mireour, M^{lle} Madeline Brohan, Dubois, Valérie, Figeac, Joussain, Fleury et Riquer. — Au premier jour, Don Juan, ou le festin de Pierre, comédie en cinq actes et en prose de Molière. — Tous les soirs, à l'Odéon, la Jeunesse d'Emile Augier, supérieurement interprétée. Aujourd'hui, une salle comble. — On annonce les dernières représentations de Turlututu au Théâtre Impérial du Cirque. A cette brillante féerie doit succéder un drame militaire à grand spectacle, intitulé: Ben Salem, épisode des guerres d'Afrique. On parle avec éloges de cet ouvrage. — Chaque soir, une foule élégante, curieuse d'assister aux représentations du Passe-Temps, pour applaudir les expériences de magie, les gracieux exercices de M. Mazoudier, de M. Myr, et le Néorama (Voyage autour du monde). SPECTACLES DU 20 AVRIL. OPÉRA. — Les Doigts de Fée. OPÉRA-COMIQUE. — Quentin Durward. ODÉON. — La Jeunesse. THÉÂTRE-ITALIEN. — Rigoletto. THÉÂTRE-LYRIQUE. — La Perle du Brésil. VAUDEVILLE. — Les Femmes terribles, le Code. VARIÉTÉS. — Macaroni d'Italie, le Pays des amours. GYMNASSE. — Le Fils naturel. PALAIS-ROYAL. — Le Hannequin, M^{lle} mon frère, le Clou. PORTE-SAINT-MARTIN. — Les Mères repenties. AMBIGU. — Le Martyre du Cœur. GAITÉ. — Germaine. CIRQUE IMPÉRIAL. — Turlututu, chapeau pointu. FOLIES. — Les Orphelines de Saint-Sever, Paillasons. DÉLASSEMENTS. — Hussards et Vivandières. BEAUMARCHAIS. — Le Miracle de l'amour. BOUFFES PARISIENS. — Mesdames de la Halle, Maître Bâton. FOLIES-NOUVELLES. — Pierrot qui rêve. LUXEMBOURG. — Madelon Friguet, Bocquet, Arthur. CIRQUE NAPOLÉON. — Tous les soirs, à 8 h., exercices équestres. ROBERT-HOUDIN (boulev. des Italiens, 8). — Tous les soirs à 8 h. PRÉ CATELAN. — Tous les jours, promenade, concerts, théâtres, buffet-restaurant. PASSE-TEMPS (boulevard Montmartre, 12). — Tous les jours, de huit à dix heures, soirée magique. CONCERTS DE PARIS. — Tous les soirs, de 8 à 11 heures. — Prix d'entrée: 1 fr., places réservées, 2 fr. CHATEAU-ROUGE. — Soirées musicales et dansantes, dimanches, lundis, jeudis et fêtes. TABLE DES MATIÈRES DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX Année 1857. Prix: Paris, 6 fr.; départements, 6 fr. 50 c. Au bureau de la Gazette des Tribunaux, rue du Harlay-du-Palais, 2. Imprimerie de A. Guyot, rue Neuve-des-Mathurins, 48.

Bourse de Paris du 19 Avril 1858. 3 0/0 Au comptant, D^{re} c. 69 40. — Baisse « 25 c. Fin courant, — 69 45. — Baisse « 20 c. 4 1/2 Au comptant, D^{re} c. 93 25. — Baisse « 10 c. Fin courant, — — — — —

